



URBANISME

PLACES DU COEUR : FOIRE AUX QUESTIONS FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES - AOÛT 2023

Retrouvez toutes les questions/réponses au sujet des fouilles archéologiques des Places du Cœur (Places Saint-Maclou et Marché au Blé) qui débiteront fin août 2023.

Publié le 10 août 2023

STRATÉGIE GÉNÉRALE

> Pourquoi devons-nous faire des travaux ?

- Une végétation en danger avec des descentes de cimes dues notamment à la forte minéralité du site.
- Des essences arbustives à compléter pour les rendre plus robustes.
- Les bornes anti-stationnement doivent être changées en raison de l'usure du granit. Elles tombent souvent et peuvent être dangereuses pour les enfants qui jouent dessus.
- Une animation et une commercialité insuffisamment exploitées.
- Les voitures roulent trop rapidement, notamment sur la rue des Marmousets, bordée de terrasses.
- L'ensemble des réseaux techniques sont **hors d'âge et dangereux** (eau, électricité notamment) : ils doivent être remplacés.

> Est-ce que des arbres vont être coupés ?

Oui certains arbres vont malheureusement devoir être coupés car les places nécessitent des travaux qui vont impacter trop fortement leurs racines mettant en cause la pérennité de ces derniers.

Les places St Maclou et Marché au blé comptent aujourd'hui 37 arbres :

- 18 seront conservés, car ils sont "sains",
- 19 seront donc coupés (le bois sera récupéré, transformé en copeaux et servira à nos services.),
- Et, 33 nouveaux arbres seront plantés.

Soit 51 arbres après le réaménagement, donc 14 de plus qu'aujourd'hui.

➤ **Qu'est-ce qu'il y aura après sur les places (revêtement, travaux etc...)?**

- 4 ateliers de participations avec les habitants et les commerçants ont été réalisés pour choisir.
- Un lien avec les arcades pour développer des terrasses et étals en lien avec les commerces.
- Une mobilité piétonne plus confortable permettant aux familles et enfants de marcher en sécurité.
- Végétalisation de la place + 300 m² de retour à la terre + 33 nouveaux arbres.
- La mise en place d'un seul type de pavé (Pavés mantais).
- Un miroir d'eau avec une importante fontainerie afin d'animer. Il s'assèche l'hiver pour continuer à accueillir des manifestations festives pour le marché de Noël.
- La circulation sera apaisée et réservée aux livraisons, dépose de riverains, et véhicules de secours.
- De nombreuses places minutes/courtes durées seront créées à proximité des places pour favoriser la desserte des commerces qui fonctionnent avec le flux.

➤ **Pourquoi devons-nous faire des fouilles ?**

Il s'agit d'une obligation légale. En effet, notre centre-ville est très ancien et regorge de trésors dans son sol. C'est pour cela que chaque projet d'aménagement qui risquerait de détruire des vestiges est soumis à des fouilles préventives. Cela nous permet aussi d'apprendre de notre riche histoire, c'est une chance pour les Mantais et Mantaises.

Nous devons refaire ces places où l'ensemble des diagnostics ont montré qu'elles étaient datées et avec des réseaux en très mauvais état. Il faut refaire quasiment l'ensemble des réseaux comme ceux de l'eau/assainissement.

➤ **Pourquoi faire les fouilles à ce moment de l'année ?**

Le calendrier choisi vise à démarrer au plus vite les fouilles pour les terminer dès que possible, nous l'espérons avant la fin de l'année, tout en limitant autant que possible l'impact pour les riverains et commerçants.

➤ **Est-ce le que les commerçants pourront être indemnisés ? Seront-ils accessibles ?**

Les commerces seront toujours accessibles à leurs clients, il n'est donc pas prévu d'indemnisation.

Ces désagréments temporaires permettront d'avoir une place rénovée et plus dynamique une fois les travaux terminés avec une augmentation par 2 des surfaces de vente sur l'espace public notamment pour la place Saint-Maclou !

Si vous souhaitez profiter de cette période pour effectuer des travaux dans votre commerce, n'hésitez pas à solliciter le fonds à l'innovation commerciale.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

› Est-ce que les véhicules pourront toujours circuler et se garer sur la place Saint-Maclou ?

Concernant les fouilles de la place Saint-Maclou, celle-ci sera partiellement fermée à la circulation. La douzaine de places de stationnement située devant l'Office du Commerce sera conservée notamment les places PMR. La partie place du Marché au Blé restera ouverte à la circulation.

› Les terrasses pourront-elles toujours être sorties ?

Oui, une largeur de passage suffisante a été prévue notamment pour la sécurité incendie.

› Comment vont se dérouler les livraisons des commerçants ? Un espace est-il prévu ?

Oui un espace est prévu (en face de l'Office du Commerce) au pied de la Tour Saint-Maclou.

› Et si j'ai besoin de me garer pour déménager ou déposer des objets lourds ?

Vous pourrez utiliser la place de livraison ou les places adjacentes.

› Est-ce que le stationnement reste payant ?

Oui, les parcmètres de la Place du Marché au Blé et du parking Ursulines restent accessibles.

VIE DU CHANTIER

› Est-ce qu'il y aura des travaux le week-end / en soirée ?

Non, il n'y aura pas de travaux de nuit ni le week-end.

› L'éclairage public sera-t-il éteint ?

Les trottoirs seront éclairés mais pas le chantier.

› Où est-ce que je pourrai déposer mes poubelles ?

À partir du 18 août, les usagers sont invités à se déplacer à de nouveaux points de collecte temporaires afin d'assurer la collecte de leurs déchets au 11 rue Nationale et 2 rue de Chanzy.

› Est-ce que je risque des coupures d'eau/d'électricité/d'internet ?

Le chantier de fouilles n'impactera pas les réseaux. Les professionnels ne prévoient pas de coupure.

› Ramassage des cartons des commerçants ?

Le nouveau point de collecte sera positionné devant le 27, place Saint-Maclou ou sur le parking des Ursulines.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

› Combien de temps les fouilles vont-elles durer (sur chacune des places) ?

Place Saint Maclou + rue des Marmousets :

Les fouilles dureront quelques mois mais nous sommes dépendants de l'État et ses opérateurs. Toutefois nous avons le même objectif que vous : terminer les travaux le plus vite possible.

Place du marché au blé, rue Baudin, rue de Chanzy :

Nous n'avons pas encore de dates précises, mais ces fouilles n'auront pas lieu avant le printemps 2024.

- **Qu'est-ce qu'il va se passer si on découvre quelque chose ? Est-ce que la durée des fouilles peut être prolongée ? Est-ce que cela peut décaler les autres zones de fouilles ?**

La Ville est soumise aux décisions de l'État. Nous tiendrons informés les résidents et commerçants des modifications.

- **Est-ce que les commerçants/habitants seront informés des différentes étapes, des découvertes et des modifications de délais des fouilles ?**

Oui, des réunions de concertation et des informations par courrier sont prévues. L'Office du Commerce relaiera aussi ces informations auprès des commerçants.

- **Des visites de chantier seront-elles possibles ?**

Oui, des visites de chantier sont prévues. Les dates seront communiquées ultérieurement.

- **Où est ce que se situeront exactement les chantiers de fouilles ? Y aura-t-il d'autres zones fermées ?**



